DLP 27-5-82983652

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 85,00 F

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 469

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C P P A P 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT A. FARGEIX - N° 238

BULLETIN N° 12 DU 7 MAI 1982 (EDITION GENERALE)

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Avec les récentes pluies, les risques de contaminations primaires peuvent être importants, surtout après une période sèche.

Il y a lieu de renouveler la protection dès que possible.

OIDIUM DU POMMIER

Les premières attaques sont visibles dans certains vergers.

Intervenir en même temps contre cette maladie.

ACARIENS ROUGES

Les éclosions des oeufs d'hiver atteignent 60 à 70 %.

Les premières formes mobiles sont visibles, depuis quelques jours, dans les vergers des régions de CHATEAUGAY et LA ROCHE BLANCHE (Puy-de-Dôme).

Il est recommandé d'utiliser de préférence un acaricide spécifique, non dangereux pour les abeilles, si la floraison n'est pas terminée.

amitraze	(MAÏTAC, TUDY)	cyhexatin	(PLICTRAN, MITACID)
binapacryl	(AMBOX)	fenbutatin oxyde	(TORQUE)
bromopropylate	(NEORON)	tétrasul	(ANIMERT)
dicofol	(nombreuses spécialités)	cyhexatin + tétradifon	(DORVER)
dicofol + tétradifon	(KELTHION)	azocyclotin	(PEROPAL)

Les insecticides suivants ont une action acaricide intéressante et sont non dangereux pour les abeilles : dialiphos (THORAK), diéthion (RHODICIDE, HYLEMOX), phosalone (ZOLONE, AZOFENE).

Les acaricides spécifiques suivants peuvent être utilisés après la floraison.

benzoximate	(ARTABAN)	propargite	(OMITE)
chinomethionate	(MORESTAN)	fenizon	(TRIFENSON OVICIDE SEPPIC)
dicofol + fenizon	(OXFOR)	fenizon + dioxathion	(OVICAR S)
chlorofenizon	(TRICHLORFENSON OVITOX)		

Il est conseillé de s'assurer de la présence de ces ravageurs en effectuant des sondages. Observer la face inférieure des feuilles.

Si l'on compte 4 à 5 formes mobiles en moyenne par feuille, un traitement est nécessaire.

Cette intervention peut être modulée en fonction de l'infestation de chaque verger.

GRANDES CULTURES

B L E

Dans la plupart des situations, les stades sont les suivants, selon les dates de semis :

. Semis précoces : stade 8 en général, quelques variétés à 9 (FIDEL)

. Semis tardifs : stade 6 - 7

- MALADIES DU PIED

Il n'y a plus lieu d'intervenir contre ces maladies dans les parcelles qui ont atteint le stade 8 - 9.

Dans les situations tardives, un traitement peut être encore réalisé (25 % de talles atteintes profondément).

Utiliser de préférence un produit à base de carbendazime + un produit de contact (manèbe, mancozèbe, etc...).

- MALADIES DU FEUILLAGE

. L'oïdium

Il se rencontre assez couramment sur le feuillage de la base, sur les variétés FIDEL, HARDI, TALENT, aussi bien en Auvergne qu'en Limousin.

. La septoriose (Septoria tritici)

Cette maladie se développe surtout en Limousin. 70 % des parcelles sont touchées sur le feuillage de la base et 40 % sur les feuilles supérieures.

La septoriose est aussi présente à la base dans quelques parcelles du département de l'Allier

* *Un jaunissement* du feuillage, sur de nombreuses variétés, en toutes régions, a été constaté en raison des conditions climatiques sèches du mois d'Avril.

Après les récentes pluies, ces maladies (particulièrement la septoriose) risquent d'évoluer sur les feuilles supérieures.

Une visite des cultures s'impose.

C O L Z A

- MALADIE

. Le sclérotinia

Du fait des conditions humides (40 mm de précipitations) et douces de ces derniers jours, des contaminations peuvent avoir lieu (période d'humectation de 40 h).

Ces dernières années, la maladie n'a été observée que dans un secteur limité de l'Allier (région de SAINT-GERAND-DE-VAUX).